



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 28/12/2017

Votre annonce n°17-173209 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Cette annonce n'est plus modifiable.

Les corrections ou annulations éventuelles devront faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après la publication de l'avis au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

Département(s) de publication : **34**
Annonce No **17-173209**

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

- I.1) **NOM ET ADRESSES :**
Ville de VIAS, 6 place des Arènes , Point(s) de contact : service Marchés Publics, 34450, Vias, F, Téléphone : (+33) 04 67 21 66 65,
Courriel : marchespublics@ville-vias.fr, Code NUTS : FRJ13
Adresse(s) internet :
Adresse principale : <http://agglohm.marcoweb.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://agglohm.marcoweb.fr>
- I.4) **TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR :**
Autorité régionale ou locale
- I.5) **ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
Services généraux des administrations publiques
- I.6) **ACTIVITÉ PRINCIPALE**

SECTION II : OBJET

- II.1) **ÉTENDUE DU MARCHÉ**
- II.1.1) **Intitulé :** Concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC "Font Longue" à Vias
Numéro de référence : 2016-022
- II.1.2) **Code CPV principal :**
Descripteur principal : 70000000
Descripteur supplémentaire :
- II.1.3) **Type de marché**
Travaux
- II.1.4) **Description succincte :** Réalisation en plusieurs phases d'une opération d'aménagement à vocation principale d'habitat au nord du territoire de la commune. Le projet de périmètre de la ZAC " Font Longue " couvre une superficie de 15 hectares environ, ainsi répartie : 9 ha environ dédiés aux logements, 3.5 ha dévolus aux voiries et stationnements, 2.5 ha d'espaces verts et de parcs paysagers aménagés pour la rétention Pluviale. Le projet prévoit environ 350 logements dont 30% de type locatif aidé. Le parc de logements devrait être réparti ainsi : 85 logements en collectif aidé, 40 logements en collectif libre, 180 logements en individuel libre, 50 logements de type maison de ville (à vocation sociale ou en accession à la propriété). La surface de plancher prévisionnelle est de 40 000 mètres carrés. Cette programmation doit s'accompagner de la création d'une crèche, et de l'aménagement d'une nouvelle entrée de village depuis Bessan, d'un renforcement des ponts existants, des voies sécurisées pour les cycles, les piétons et les automobilistes.
- II.1.5) **Valeur totale estimée :**
Valeur hors TVA : 20 000 000 euros
Méthode utilisée pour calculer la valeur estimée de la concession :
- II.1.6) **Information sur les lots**
Ce marché est divisé en lots : non
- II.1.7) **Valeur totale du marché**
Valeur hors TVA 20 000 000 euros
ou
Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)
Mots descripteurs : Ingénierie
- II.2) **DESCRIPTION**
- II.2.1) **Intitulé :**
Lot n° :
- II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**
Code CPV principal : 71300000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) **Lieu d'exécution**
Code NUTS : FRJ13
Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Les missions confiées au concessionnaire couvriront l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation complète de l'opération d'aménagement, conformément au programme arrêté par la commune et notamment : les acquisitions foncières (par voie amiable, éventuellement par voie de préemption ou par voie d'expropriation si nécessaire) des terrains situés dans le périmètre de la ZAC ; l'assistance à l'obtention des autorisations administratives nécessaires ; la mobilisation des financements permettant la gestion des mouvements financiers de l'opération ; la réalisation sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire des travaux et équipements concourant à l'opération ainsi que la réalisation des études et de toutes missions nécessaires à leur exécution ; la remise à la commune des équipements publics réalisés sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire ; la commercialisation des terrains aménagés ; la gestion administrative, technique, financière et comptable de l'opération ; la coordination de l'ensemble des actions nécessaires à la bonne fin de l'opération. Les interventions de l'aménageur seront réalisées sous le contrôle de la Commune.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous :

Critères :

1. La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 144

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Vias profite d'une situation privilégiée sur le littoral entre Montpellier et Béziers. Elle compte plus de 5 300 habitants à l'année et sa façade maritime de plus de 6 km constitue un levier d'attractivité fort. Dans ce contexte, la commune doit faire face à une croissance de la demande en matière de logements de typologie mixte et de formes urbaines variées. C'est pourquoi la municipalité a prévu la création d'un nouveau quartier. D'une emprise d'environ 15 hectares, la ZAC " Font Longue " se positionne en continuité du village, au nord de la voie ferrée et en entrée de ville. Elle se réalisera par la procédure de zone d'aménagement concerté (ZAC). L'objectif est de sélectionner le concessionnaire avec lequel la commune de Vias signera une concession d'aménagement pour la réalisation de la ZAC " Font Longue ", dans le cadre des dispositions du décret N°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession.

Mots descripteurs : Ingénierie

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Forme de la procédure :

Procédure d'attribution avec publication préalable d'un avis de concession

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.1.11) Principales caractéristiques de la procédure d'attribution :

SECTION V : ATTRIBUTION DE CONCESSION

Lot n° :

Intitulé :

Une concession/un lot est attribué(e) : oui

V.1) Informations relatives à une non-attribution

La concession/le lot n'a pas été attribué(e)

V.2) Attribution de concession

V.2.1) Date de la décision d'attribution de la concession : 27 juillet 2017

V.2.2) Informations sur les offres

* Nombre d'offres reçues : 10

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique :

La concession a été attribuée à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) Nom et adresse du concessionnaire :

SAS ANGELOTTI AMENAGEMENT, 180, rue de la Giniesse, 34500, BEZIERS, F, Code NUTS : FRJ13

Le concessionnaire est une PME : oui

V.2.4) Informations sur la valeur de la concession et les principales modalités de financement :

Valeur initiale totale estimée du marché/ du lot/ de la concession : 20 000 000 euros H.T

Valeur totale de la concession/du lot : 20 000 000 euros

Recettes provenant du paiement de redevances et d'amendes par les usagers : euros

Prix, paiements ou autres avantages financiers accordés par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : euros

Tout autre détail pertinent concernant la valeur de la concession :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6 rue Pitot, 34063, montpellier Cedex 2, F, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, 34063, Montpellier Cedex 2, F, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

28 décembre 2017

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 2015mp

Libellé de la facture : Ville de VIAS Hôtel de Ville Service Finances 6, Place des arènes, F-34450 Vias.

Siret : 21340332200018

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 1.e.r mars 2018

Objet de l'avis : concession d'aménagement pour la réalisation de la zac "font longue" à vias

Nom de l'organisme : Ville de VIAS

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



> Informations légales